

Rapport de la commission gestion-finances concernant le préavis N° 1 / 2023
Demande d'un crédit extraordinaire pour l'engagement d'un(e) employé(e) au service technique à 80%

La commission s'est réunie les 20 et 27 février 2023 pour étudier le préavis susmentionné et rédiger ce rapport.

Personnes présentes	20.02.2022	27.02.2022
Mme Pascale Menu	X	X
M. Yan Borboën	X	X
M. Quentin Bérard (suppléant)	X	X
M. Alan Carleton	X	X
M. Raphaël Conus (suppléant)	X	
Mme Catherine Jaquier	X	
Mme Susan Killias		

1. Préambule

Ce préavis a été présenté à la Commission gestion-finances le 20 février 2023 par M. Francis Monnin, Syndic et Municipal des finances. Nous tenons à le remercier pour sa pleine collaboration ainsi que ses explications détaillées.

Ses réponses sont jointes au présent rapport.

2. Analyse

Le volume et la complexité des tâches administratives en lien avec l'urbanisme et la voirie sont relativement importants. Ces tâches sont effectuées actuellement par la Municipalité. Ces dernières années le travail est devenu plus conséquent avec l'augmentation de la population. Cette tendance va se poursuivre avec les projets en cours (PQ des Ochettes). Il est devenu nécessaire d'engager un employé au service technique pour réaliser ces tâches et permettre aux Municipaux de se recentrer sur leur rôle politique et décisionnel.

La présence d'un tel employé permet également d'assurer une continuité des dossiers au-delà des législatures.

La plupart des communes d'une certaine taille disposent de personnes assurant cette fonction.

Le montant demandé (CHF 100'000) pour un 80% représente une augmentation des charges de personnel d'environ 20%.

Hors années exceptionnelles (2020-2021), nous avons depuis 2011, une marge avant amortissement et attribution aux réserves, d'environ CHF 200'000. Par conséquent cet engagement représente 50% de cette marge et peut donc être absorbé.

Conclusions:

La Commission gestion-finances unanime propose au Conseil d'accepter ce préavis tel que présenté.

Pour la Commission

Pascale Menu

2023-02-28 21:30
Pascale Menu

Présidente

Annexe : Questions et réponses de la municipalité